Newsletter

Sandrine Nosbé

n°2- novembre 2024

Députée de la 9ème circonscription de l'Isère



ÉDITO

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous adresse cette deuxième newsletter.

Mon activité ce mois-ci a été intense, alternant entre les séances de vote du Projet de Loi de Finance (budget de l'État) en hémicycle et les débats en commission à l'Assemblée nationale. L'agenda en circonscription n'a pas été moins chargé, avec de nombreuses rencontres et le début des permanences parlementaires grâce à l'ouverture de notre local.

Cependant, ce que je tiens à souligner dans cet éditorial, c'est le caractère exceptionnel du moment politique que nous traversons. Nous savions que le budget 2025 représenterait un obstacle presque insurmontable pour le gouvernement Barnier, et cela s'est confirmé ce mois-ci. Grâce à la mobilisation du NFP, nous avons réussi à transformer en profondeur le budget d'austérité initialement proposé par le gouvernement. Résultat : nous avons voté pour ce budget remanié, tandis que l'arc de droite, allant de Macron à Le Pen, s'y est opposé. C'est donc par le 49.3 que ce budget sera soumis à nouveau à l'Assemblée courant décembre.

La chute du gouvernement Barnier est désormais enclenchée. Le NFP proposera une motion de censure qui pourrait être adoptée, sauf si le Rassemblement National trahit définitivement ses électeurs. La macronie, quant à elle, est aux abois, comme en témoigne son attitude lors de notre niche parlementaire, que vous retrouverez détaillée plus bas.

Cette chute annoncée est logique : on ne peut gouverner durablement contre l'Assemblée nationale et contre le peuple.

La responsabilité directe d'Emmanuel Macron est pleinement engagée. La crise politique et institutionnelle a atteint un tel point qu'il n'existe qu'une seule solution pour y mettre fin : la démission du Président de la République, afin d'organiser une élection présidentielle anticipée.

Le mois de décembre pourrait donc marquer le début d'un processus qui permettra aux Français.es de faire un choix décisif entre le Rassemblement National et nous.

En attendant le dénouement de cette situation, je vous souhaite une bonne lecture !

À l'Assemblée Nationale



Le 6 octobre, je suis intervenue en commission des affaires économiques pour interpeller le ministre de l'Économie.

Mon intervention visait à alerter sur la situation de Vencorex et, plus largement, sur l'état de l'industrie en France aujourd'hui.

Le cas de Vencorex est emblématique : nous sommes face à une situation de prédation économique qui menace non seulement les emplois sur le site, mais également l'ensemble du tissu industriel local.

Comme à son habitude, le gouvernement reste inactif, alors qu'une nationalisation temporaire du site permettrait d'assurer une transition et de garantir sa pérennité.



Ce même 6 novembre, je suis à nouveau intervenue en commission des affaires économiques pour interpeller la ministre du Logement au sujet de la précarité énergétique.

En France, un cinquième de nos concitoyens subissent la précarité énergétique, souffrant du froid chez eux faute de moyens pour se chauffer convenablement.

La rénovation énergétique des bâtiments constitue donc une nécessité vitale pour des millions de Françaises et de Français. Pourtant, le gouvernement a décidé de réduire de 1,5 milliard d'euros le budget alloué à la prime dédiée à la rénovation énergétique dans le PLF.

Pour le NFP, la rénovation thermique des bâtiments est une priorité absolue, à la fois sur le plan social et environnemental.



28/11: Niche parlementaire de La France Insoumise

Le 28 novembre marquait la journée de niche parlementaire du groupe La France Insoumise NFP. Une niche est un dispositif permettant à un groupe parlementaire de présenter des textes et d'en débattre en séance à l'Assemblée nationale sur une journée entre 9h et minuit.

Pour cette journée, nous avions inscrit les mesures suivantes à l'ordre du jour : l'abrogation de la réforme des retraites,, l'intégration de la notion de consentement dans la définition pénale du viol, le blocage des prix de l'énergie, un moratoire sur les projets routiers et autoroutiers, la régularisation des praticiens aux diplômes hors UE, la reconnaissance de la pénibilité des métiers dits féminisés, la limitation des écarts de salaire à un ratio de 1 à 20 dans les entreprises, et la garantie de la mixité sociale dans les écoles privées.

Cette journée représentait une véritable occasion de changer concrètement la vie des Français. Pourtant, le gouvernement en a décidé autrement. Il a commencé par censurer la discussion sur l'accord du MERCOSUR, qui était inscrit initialement dans notre niche parlementaire.

Plus grave encore, face à l'inéluctabilité du vote majoritaire en faveur de l'abrogation de la réforme des retraites, le gouvernement, soutenu par les députés macronistes et la DR (ex LR), a organisé une obstruction méthodique pour empêcher le vote. Plus de 900 amendements absurdes ont été déposés, et des rappels au règlement ainsi que des suspensions de séance ont été multipliés. Cette stratégie d'obstruction est inédite, car la niche parlementaire constitue un droit constitutionnel accordé aux groupes d'opposition.

Le résultat est le suivant : ni l'abrogation de la réforme des retraites, ni aucune des autres propositions n'ont pu être votées. Cependant nous avons pu montrer au regard du rejet de tous les amendements du gouvernement et de ses alliés qu'une majorité existe pour abroger cette réforme inique imposée par 49.3 contre la volonté de 90% des actifs.

La manière dont le gouvernement a saboté cette niche crée un précédent dangereux : en piétinant l'esprit d'une niche parlementaire, la macronie ouvre la voie à d'éventuelles récidives à l'avenir. Leur irresponsabilité constitue une menace grave pour la République, la démocratie parlementaire et, plus largement, pour la démocratie ellemême.

Rassemblements et circonscription





11/11 : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. L'occasion pour moi de prononcer un discours alertant sur les risques de guerre qui menacent à nouveau.



07 /11 : Rassemblement au piquet de grève des salariés de Vencorex en lutte pour la sauvegarde de leurs emplois, mais également la survie de l'industrie de la chimie en France.



12/11 : Rassemblement à Paris avec la Confédération Paysanne pour nous opposer à la signature de l'accord de libre-échange MERCOSUR.



10/11 : Inauguration de la foire de Saint-Martin et débat sur la santé au stand du PCF.



14/11 : Rassemblement à Paris avec les salariés de Team Tex pour les soutenir face au démembrement de leur site par Mutares,.





21/11 : Délégation insoumise au congrès des maires de France.



16/11 : Au rond point de Crolles pour fêter le 6ème anniversaire des Gilets Jaunes.



22/11 : Ouverture du festival féministe Les Puissant.es à la Buisse dans le cadre de la journée internartionale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes



18/11 : Rencontre avec les personnels soignants de l'hôpital de Voiron.



28/11 : Rassemblement à Paris pour dénoncer l'obstruction du gouvernement visant à nous empêcher d'abroger la réforme des retraites.





Me contacter

PERMANENCE

11 rue Genevoise 38500, Voiron Ouvert au public du lundi au vendredi de 15h à 17h

Assemblée nationale

32 rue Saint-Dominique 75007 Paris

Adresse email

sandrine.nosbe@assemblee-nationale.fr